

LES SOURCES DU DROIT COMMERCIAL

Par **Juriste 225**, le **05/10/2019 à 18:52**

Les commerçants Martin, Jérôme et Lucien ont contracté un prêt de trois (3) millions auprès d'une Banque.

À l'échéance, la banque s'adresse à Martin pour le tout. Ce dernier invoque l'argument selon lequel, sa part contributive est de un (1) million €. Jérôme et Lucien estime de leur côté, qu'ils ne pourront payer qu'après que Martin ait désintéressé la banque.

La banque s'adresse à vous, Magistrat compétent pour régler le contentieux.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/10/2019 à 08:23**

BONJOUR

J'ai un autre cas à vous soumettre :

Un membre débarque sur le forum et poste un message sans dire ni bonjour ni merci mais se contente simplement de balancer un cas pratique. L'administrateur se rends compte que le membre ne démontre pas un début de raisonnement et que le titre de son sujet ne correspond pas tout à fait à son objet.

L'administrateur se demande ce qu'il doit faire avec ce sujet.

Vous devrez justifier vos réponses en vous appuyant sur des articles de la charte du forum

Par **Juriste 225**, le **06/10/2019 à 09:28**

Bonjour toutes mes excuses j'ai dû omettre de saluer dans mon élan. Sincèrement désolé.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/10/2019 à 09:43**

Vous êtes pardonné !

Cependant, il faut également que vous démontriez un début de raisonnement avec d'obtenir de l'aide histoire de nous démontrer que vous vous êtes un peu creusé la tête avant de venir

sur le forum.

Mais on se contente de peu : Vous pouvez simplement nous faire un résumé des faits et dégagé la problématique puis nous donné un avis sur le sujet même si vous pensez vous tromper.

Je vais déjà vous donner un indice : Quelle est la nature de l'acte ?